



TRAFIQUES ET TORTURES

CARTOGRAPHIE DES TRANSFERTS PAR ICE

"C'est comme si nous n'étions rien d'autre que des esclaves... Ils nous déplacent sans rien nous dire et nous font travailler gratuitement. C'est effroyable qu'ils pensent qu'ils peuvent faire ça à un être humain. Nous sommes en 2022! Personne ne possède personne."



FREEDOM
FOR IMMIGRANTS

Résumé exécutif



“

La relation évidente entre les transferts fréquents de l'ICE et le recours au travail forcé dans le système de détention des immigrants n'échappe pas aux personnes détenues qui se retrouvent ballottées dans divers centres de détention et immédiatement « mises au travail » dans chaque nouveau centre où elles arrivent. Une personne a déclaré : « Je fais l'objet d'un trafic d'un centre à l'autre... pour faire le ménage à raison de 2 dollars par jour. »

Les transferts sont un type particulier d'abus que l'ICE inflige chaque jour aux personnes sous sa garde, les éloignant de leur famille, de leur communauté et de leur avocat.

Ils entraînent des conséquences dévastatrices sur les procédures judiciaires et le bien-être des individus, ainsi que sur l'organisation et le plaidoyer collectif des détenus. Un ensemble de données fourni par l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) en 2011 - à

l'époque où l'ICE fournissait effectivement des données sur les transferts au public et aux décideurs - a montré que « plus de 46 % des personnes transférées ont été déplacées au moins deux fois, et 3 400 personnes ont été transférées 10 fois ou plus. Un cas flagrant concernait un individu qui avait été transféré 66 fois ». Malgré près de 15 ans d'analyse et de plaidoyer de la part des organisations de défense des droits de l'homme sous les administrations démocrates et républicaines, l'ampleur et le préjudice des transferts internes de l'ICE sont plus massifs et mortels que jamais. Les vols intra-détention de l'ICE ont augmenté de 94% au cours des deux dernières années.

Ce rapport présente des visualisations interactives des données sur les transferts de l'ICE de ces deux dernières années, documentées par le mouvement abolitionniste. Les cartes démontrent que les transferts à travers le pays sont de plus en plus fréquents malgré le fait qu'ils soient largement injustifiés d'un point de vue opérationnel, ce qui soulève de sérieuses questions sur les véritables motivations de l'ICE à transférer des personnes sous sa garde. Les témoignages et les recherches supplémentaires présentés dans ce rapport confirment que l'ICE procède à ces transferts à un rythme très élevé, principalement pour exercer des représailles contre les organisateurs en détention et pour gonfler le budget de l'agence.

L'ICE considère que les représailles actives et le gonflement du budget deviennent de plus en plus nécessaires à la suite du succès du mouvement pour l'abolition de la détention dans la résiliation des contrats locaux. Alors que les médias ont attribué la cause des transferts massifs uniquement à la résiliation des contrats de l'ICE, ce rapport montre clairement que les transferts fréquents font partie d'un système plus large de mesures punitives à l'encontre des personnes détenues qui s'organisent pour défendre leurs droits.

Les cartes interactives de ce rapport comprennent les itinéraires de transfert de :

- 676 cas de transferts intérieurs de l'ICE documentés par Freedom for Immigrants (FFI) de mai 2020 à juillet 2022.
- 70 individus qui ont subi des « transferts circulaires » (finissant dans le même centre de détention où ils avaient été détenus initialement) documentés par FFI de mai 2020 à juillet 2022. Un itinéraire de transfert circulaire illustré montre qu'un individu a été transféré sur près de 9 656 kilomètres entre plus d'une douzaine de centres de détention au cours d'un mois, juste pour finir dans la prison où il a commencé.
- 14 000 vols ICE Air « de brassage domestique » ou de type intra-détention de janvier 2020 à mai 2022.

Les personnes qui ont subi des multiples transferts, et en particulier des transferts circulaires, les décrivent comme des formes de représailles, de trafic et de torture :

- La punition de l'organisation sous forme de « transferts disciplinaires » est explicitement tolérée dans les normes nationales de détention de l'ICE. Les transferts disciplinaires peuvent être déployés contre des personnes détenues en **représailles** d'actes tels que « la participation à une réunion ou un rassemblement non autorisé », « un contact non autorisé avec le public » ou « la signature, la préparation, la circulation ou la sollicitation de soutien pour des pétitions de groupe qui menacent la sécurité ou le bon fonctionnement de l'établissement ».
- La relation évidente entre les transferts fréquents de l'ICE et le recours au travail forcé dans le système de détention des immigrants n'échappe pas aux personnes détenues qui se retrouvent ballottées dans divers centres

de détention et immédiatement « mises au travail » dans chaque nouveau centre où elles arrivent. Une personne a déclaré : « Je fais l'objet d'un **trafic** d'un centre à l'autre... pour faire le ménage à raison de 2 dollars par jour. »

- Des personnes ont qualifié les transferts de **tortueux** en ce sens qu'ils impliquent une douleur et une souffrance aiguës, tant physiques que mentales, qu'ils sont infligés intentionnellement dans un but précis et qu'ils sont effectués à titre officiel. Les personnes sont souvent enchaînées aux poignets et aux chevilles pendant le processus de transfert, qui dure parfois plusieurs jours.

Quatre organisateurs, actuellement et précédemment en détention, qui ont subi des transferts circulaires - Ernest François, Hever Mendoza, Tepi Clacson et Kon Kuac - ont collaboré à ce rapport et ont partagé leurs propres témoignages très poignants et profondément troublants, qui abordent ces trois thèmes. Le trafic cruel et flagrant de l'ICE à l'encontre des personnes sous sa garde, en particulier les organisateurs et les défenseurs, semble être OU sont des méthodes intentionnelles de torture et de représailles qui fonctionnent pour couper les liens, les communications et les collaborations qui sont fondamentales pour le mouvement vers une abolition. Ainsi, alors que FFI continuera à plaider pour le désengagement de l'ICE et un investissement réel dans nos communautés, en mettant l'accent sur l'abus intentionnel des transferts comme outils de représailles et de réduction au silence, ainsi que sur les impacts négatifs sur la santé publique des transferts entre détentions, nous avons la possibilité de forcer l'administration Biden à y mettre fin complètement en abordant ce problème de longue date une fois pour toutes.

Ce rapport s'accompagne du lancement d'un répertoire national de ressources sur les centres de détention, qui offre aux proches et aux organisateurs à l'extérieur des informations spécifiques aux centres, qui devraient s'avérer utiles si et quand l'ICE transfère des personnes vers des prisons éloignées. Alors que nous travaillons à l'abolition du système de détention, les obstacles à l'obtention d'informations de base telles que la manière de communiquer avec les personnes à l'intérieur sont des obstacles que personne ne devrait avoir à affronter seul.

Depuis 2017, il y a eu au moins 36 résiliations de contrats d'installations de détention locales de l'ICE qui ont entraîné une « diminution » totale de plus de 8 800 « lits » disponibles pour l'ICE. Cependant, ces résiliations de contrats d'établissements de détention n'entraînent malheureusement pas la libération de toutes les personnes détenues par l'ICE. Au contraire, l'ICE semble de plus en plus déterminé à transférer autant de personnes que possibles vers d'autres centres de détention, en particulier ceux qui sont éloignés des familles et des avocats, et qui sont connus pour leurs conditions inhumaines.

Compte tenu de l'évolution de ce mouvement au cours des dernières années, qui a obtenu des succès par le biais des « site fights » (efforts pour mettre fin aux contrats de détention individuels de l'ICE) et de la législation de l'État (de plus en plus nécessaire en raison de la présence croissante de l'ethno-nationalisme de droite au sein du gouvernement fédéral), ainsi que de l'utilisation abusive par l'ICE des transferts pour exercer des représailles contre les efforts d'organisation internes et externes, le ciblage spécifique des transferts par des moyens politiques ou budgétaires et le renforcement de la coordination au sein du mouvement seront essentiels pour progresser vers notre objectif global d'abolition de l'ensemble du système de détention.



FREEDOM
FOR IMMIGRANTS